re aux traits bouffis et jaunâtres gardait quelque apparence humaine.

Cet horrible reste humain alla rejoindre à la morgue le corps décomposé qui y avait été déposé.

LES PARQUETS BELGE ET FRANÇAIS SUR LES LIEUX

L'après-midi, vers 16 heures, le Parquet belge d'Ypres, composé de MM. le juge d'instruction Devoos ; du substitut Opodebeeh ; du greffier Vanderghote et des médecins légistes Sniek et Hilldaux, arrivait sur la place de Bas-Warneton et se rendait aussitôt à la maison commune où le corps de M. Six et enfin le crâne découvert peu après avaient été transportés.

Une demi-heure plus tard, les membres du Parquet de Lille rejoignaient leurs confrères belges : MM. le juge d'instruction Glorian ; le substitut Ferrier ; Lavalard, greffier, et le docteur Vieilledent, médecin légiste.

De plus, les commissaires de la brigade mobile de Lille Bigiet et Coussemacker se joignaient aux magistrats.

L'autopsie du corps de M. Louis Six, qui dura pendant une bonne partie de l'après-midi et qui était confiée aux médecins légistes belges, révéla la mort par immersion et permit de conclure au suicide.

LE MYSTERE DE LA TÊTE SANS CORPS

Désormais, tout l'intérêt des recherches des magistrats se concentra sur le mystère de la tête sans corps, maintenant que l'affaire du noyé était éclaircie.

Les membres des deux Parquets se rendirent près de la péniche où furent faites les deux macabres découvertes. Des renseignements recueillis auprès des mariniers, il appert que la voie fluviale est libre de la Deûle à la Lys et que, par conséquent, qu'il s'agisse du cadavre de M. Louis Six ou de la tête sans corps, ils ont pu être charriés pendant des kilomètres et même depuis Lille avant de venir échouer près du ce coude de la Lys où le courant est particulièrement vif.

Cependant, on n'a pas signalé ces temps derniers de disparition qui puisse permettre d'identifier l'horrible masque humain abandonné par les eaux à Bas-Warneton. Quels indices recueillir sur cette face? On a relevé sur elle comme des entailles de coups de rasoir, mais on ne saurait préciser si elle est immergée depuis quelques mois seulement ou même depuis plus d'un an. Les enquêteurs semblent croire qu'il s'agit-là du crâne d'une femme de plus de soixante ans.

Des recherches vont être entreprises dans la région de Lille, d'où le courant amène tant d'épaves en Belgique.

Si l'on ne peut mettre un âge sur cet affreux débris humain, encore moins peut-on y mettre un nom. En quel coin caché de la campagne, en quelle fosse ignorée du lit de la Lys gît le pauvre corps décapité?

Faut-il croire à quelque crime inconcevable?

Quoi qu'il en soit, une autopsie difficile va être tentée à Ypres même dans le laboratoire du service anthropométrique.

Les délégués allemands se retirent de la Conférence du travail à Genève

Genève, 19 juin. — Par ordre de son gouvernement, la délégation allemande à la Conférence du travail, au complet, soit les deux délégués gouvernementaux, MM. Engel et Mansfeld ; le délégué patronal, M. Vogel, et le docteur Ley, délégué ouvrier, a adressé aujourd'hui au président de la Conférence du travail, M. de Michelis, délégué gouvernemental italien, une lettre par laquelle elle annonce qu'elle se voit dans l'obligation de quitter, dès maintenant, la Conférence du travail.

Dans la lettre, la délégation du Reich rappelle les incidents qui se sont produits au cours de ces derniers jours, tant au sein du groupe ouvrier que dans ses rapports avec les délégations latino-américaines, incidents que le bureau de la Conférence du travail, au dire de la délégation allemande, n'aurait pas su éviter ou réprimer. Dans ces conditions, la délégation allemande « estimant que l'Allemagne s'est trouvée dans ces circonstances, gravement offensée, ne croit pas devoir autoriser le maintien à la Conférence de ses délégués. »

Le bureau de la Conférence du travail a publié un communiqué disant notamment qu'aucun incident ne s'est produit, qu'aucune offense n'a jamais été faite à l'adresse de la délégation allemande, ni de ses membres, au cours des séances de la Conférence ou de ses commissions. Les incidents auxquels la délégation allemande fait allusion, s'ils ont eu lieu, se sont passés en dehors des travaux de la Conférence. Le bureau n'en a pas été saisi.

Le projet de semaine de quarante heures

Genève, 19 juin. — La Commission pour la semaine de 40 heures a pratiquement terminé ses travaux. Elle a examiné tous les points soulevés dans le questionnaire adressé aux gouvernements, sauf le point relatif aux salaires qui avait été renvoyé au Comité de rédaction.

Les textes établis par ce Comité à ce sujet seront soumis à la Commission cet après-midi et l'on pense que celle-ci pourra terminer définitivement ses travaux ce soir.

Les autres commissions ont poursuivi leurs travaux.

A propos d'un emprunt belge en France

L'Agence Havas communique le 19 :

« Des informations de Londres annoncent, ce matin, que M. George Bonnet se serait mis d'accord avec la délégation belge à la Conférence économique mondiale sur le principe du lancement d'un prochain emprunt belge sur le marché français.

» Dans les milieux autorisés, on affirme que ces informations sont dénuées de fondement. Elles doivent avoir leur origine dans le fait que des établissements privés français et belges ont conclu un accord en vue de l'ouverture d'un crédit à des banques belges. »

UN COUREUR CYCLISTE RENVERSE UNE FEMME A MARBAIX

Dimanche, un coureur, Albéric Leleu, 30 ans, de Préseau, qui prenait part à une épreuve cycliste se déroulant entre Landrecies et Avesnes, a renversé, à Marbaix, Mme Delahaye-Maréchal, âgée de 33 ans, qui a été blessée à la tête. Le cycliste, qui est tombé ensuite, a été transporté à l'hôpital d'Avesnes.

LE PROJET DE TRÊVE MONÉTAIRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La confiance des petits pays dans la méthode de travail des grands pays. Et puis, pendant les deux ou trois jours que vont nécessiter les travaux de raccord du projet, la spéculation va pouvoir s'en donner à cœur joie sur les marchés de changes et de valeurs. Sur celui de New-York surtout. Etait-ce bien souhaitable ?

UN AIDE MÉMOIRE AMÉRICAIN

Au sous-Comité de la Commission monétaire, chargé de l'étude des mesures permanentes à prendre, pour un retour à un étalon international qui s'est réuni, cet après-midi, à 4 h., sous la présidence de M. Kienbrock, chef de la délégation autrichienne, le sénateur Pittman a déposé, au nom de la délégation américaine, un important aide-mémoire. Ce document déclare qu'un retour à l'étalon-or, seul étalon monétaire viable, doit avoir lieu rapidement, il affirme la nécessité de retirer l'or de la circulation et de ne s'en servir que pour les paiements extérieurs. Il préconise que les banques d'émission de tous les pays réduisent leur taux minimum de couverture légale et propose un pourcentage uniforme de 25 %. Il souhaite, enfin, la collaboration des banques centrales.

Quant à l'argent, l'aide-mémoire américain insiste sur la nécessité d'éviter la dévalorisation de ce métal qui constitue un moyen de paiement pour une grande partie des populations du globe. A cet effet, il propose que des ententes soient réalisées entre les pays producteurs et les pays détenteurs de métal, non seulement pour éviter son avilissement, mais encore pour obtenir sa revalorisation.

Il réclame la faculté pour les banques centrales d'émission d'avoir une couverture constituée pour 20 % en argent. Il propose également qu'en vue du relèvement du prix de ce métal, des mesures législatives soient prises dans tous les pays, dès que les situations budgétaires le permettront pour que le titre d'argent des monnaies divisionnaires soit porté à un taux minimum de 90 %. En raison de l'importance de cette proposition qui nécessite une étude approfondie de la part des délégations, aucun des délégués présents ne demandant la parole, M. Kienbrock a ajourné la séance à demain matin.

La Conférence économique de Londres

UNE PROPOSITION DE LA DÉLÉGATION BELGE

Londres, 19 juin. — La délégation belge a déposé, sur le bureau de la Commission économique, la proposition suivante, concernant la politique commerciale :

A) Conclusion d'un accord international par lequel les Etats contractants s'engageraient à abolir, graduellement, les prohibitions et restrictions aux importations, dans les délais et suivant un rythme correspondant aux progrès de l'action d'assainissement réalisés dans les autres domaines, et notamment dans le domaine monétaire et financier ;

B) 1° Prolongation de la trêve dont le Comité d'organisation de la Conférence monétaire et économique a pris l'initiative, le 12 mai 1933, pendant une durée suffisante, pour donner aux échanges commerciaux les garanties de stabilité necessaires au succès de l'action d'assainissement économique et financier ;

2° Action concertée en vue de l'abaissement progressif des droits de douane excessifs, par voie de négociations collectives et bilatérales ;

3° Dérogation à la clause de la nation la plus favorisée à l'égard des conventions internationales qui tendent à améliorer le régime des échanges internationaux qui sont ouvertes à tous les Etats.

UN PROJET DE TRAITÉ D'ARBITRAGE ENTRE les ETATS-UNIS et le JAPON

Londres, 19 juin. — Des négociations entre les Etats-Unis et le Japon en vue de la conclusion d'un traité d'arbitrage se poursuivent dans le plus grand mystère, en marge de la Conférence. Tout pronostic définitif sur la portée précise des pourparlers serait à l'heure actuelle prématuré, d'une part, parce que les éléments républicains et démocrates qui composent respectivement la délégation américaine, ne semblent pas être d'accord sur les buts à atteindre ; d'autre part, parce qu'aucune décision ne saurait être prise sans l'agrément du président Roosevelt.

UNE NOTE PESSIMISTE A WASHINGTON

Washington, 29 juin. — Le pessimisme continue à prédominer à Washington sur les résultats de la Conférence économique. Dans les milieux semi-officiels, certains appréhendent que le taux de stabilisation du dollar qui serait acceptable pour les Etats-Unis soit inadmissible pour les Anglais et pour les Français. Pour ces derniers, cela équivaudrait à l'abandon immédiat de l'étalon-or. Par ailleurs, il existe peu d'espoir d'arriver à quelque accord général qui serait acceptable pour les Etats-Unis. L'Amérique se tourne maintenant vers une politique d'accords bilatéraux et négocie une série d'accords indépendants avec les pays européens.

L'aviateur Détroyat échappe à un accident

Lyon, 19 juin. — Le ministre de l'Air a assisté aux épreuves du concours d'acrobaties aériennes, à l'aérodrome de Bron, qui ne furent contrariées que par quelques bourrasques.

Michel Detroyat, après d'éblouissantes prouesses, allait être classé premier, lorsque, vers la fin de l'épreuve, la malchance voulut que son réservoir d'huile éclatât.

Pendant une minute, au grand effroi de l'assistance, Detroyat vola sans se rendre compte de l'accident qu'il venait de subir et frisa ainsi la catastrophe. Heureusement il s'aperçut à temps de l'avarie et s'empressa d'atterrir.

Le classement final s'établit ainsi :

1. Fieseler (Allemand) ; 2. Sivi (Italien) ; 3 Detroyat (France).

— M. Georges Bonnet, ministre des Finances, ne rentrant de la Conférence économique de Londres que vendredi soir, le Conseil des ministres prévu est reporté à samedi prochain.

LETTRE DE BRUXELLES

Les ministres libéraux désavoués

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 19 JUIN.

La Fédération nationale des Jeunes Gardes libérales a consacré un Congrès extraordinaire à l'examen des arrêtés-lois. La direction de cette Fédération étant entre les mains des radicaux, il ne faisait de doute pour personne que les Jeunes Gardes libérales allaient condamner le Gouvernement, en général, et les ministres libéraux en particulier. On assiste, en Belgique, à ce paradoxe singulier. Le Gouvernement a obtenu une majorité à la Chambre et au Sénat, pour l'exercice des pouvoirs spéciaux ; et hors du Parlement, les groupes et sous-groupes de cette majorité attaquent ce même Gouvernement avec une telle âpreté que l'on commence à compter ses jours. Faudra-t-il recourir à une nouvelle dissolution? Les socialistes qui réclament celle-ci pourront alors répéter que « les partis d'ordre » sont impuissants à mettre de « l'ordre dans la nation ».

Quoi qu'il en soit, le Congrès des Jeunes Gardes libérales a désavoué le Gouvernement. Le président a eu toutes les peines du monde à obtenir que les noms des ministres libéraux ne figurent pas dans l'ordre du jour de condamnation. Mais nul ne s'y trompera, et si le Congrès des Jeunes Gardes libérales demande comme les socialistes, la convocation la plus rapide du Parlement, c'est pour permettre aux députés et sénateurs radicaux de s'unir aux socialistes en vue de culbuter tous les ministres.

Pour les Jeunes Gardes libérales, les ministres libéraux ne représentent plus le parti libéral. « Ils sont arrivés, au Gouvernement, a-t-on dit, par des manœuvres et des intrigues que l'on ne peut admettre. »

Un des délégués de la Jeune Garde de Tournai, a été couvert d'acclamations, après avoir déclaré : « Qu'est-ce donc que le parti libéral? Est-il par hasard devenu l'émanation d'une ploutocratie maquillée qui va des banques de la rue des Colonies au ministère en passant par les salons de quelques dames de la rue Royale ou de l'avenue Louise par les écuries de M. Devèze et par les sucreries de Moerbeke?

« Nous en avons assez d'être dominés par une bande réactionnaire!

« La comédie a assez duré et nous usons du droit de la siffler et d'en conspuer les acteurs Nous avons le droit de dire à ce gouvernement de pacotille : « Allez vous-en! »

M. Lippens ministre de l'Instruction publique a été à plusieurs reprises l'objet de huées interminables. Conformément au programme radical, les Jeunes Gardes libérales lui reprochent de ne point être assez laïque et anticlérical et de ne point mener avec énergie la guerre à l'enseignement libre.

L'ordre du jour voté à une majorité considérable reflète cette tendance anticatholique. Les Jeunes Gardes libérales associent dans leur esprit, la condamnation des pouvoirs spéciaux et la condamnation de la paix scolaire. Elles veulent un nouveau 1879. Elles s'imaginent que la guerre religieuse, la persécution de la conscience des ouvriers chrétiens, la mise hors la loi des écoles catholiques simplifieront les choses.

S...

L'assemblée générale de la Fédération nationale catholique

Paris, 19 juin. — La seconde journée d'études de la 13e assemblée générale de la Fédération nationale catholique a comporté la discussion du premier rapport sur un projet de proposition de loi sur l'enseignement primaire et visant à l'intégration de l'enseignement libre dans l'ensemble de l'enseignement, projet s'inspirant du système belge des écoles adoptées et des écoles adoptables, avec toute une gamme de subventions. On a entendu une communication sur la loi relative à la surveillance des établissements de bienfaisance privée.

La séance s'est terminée par un rapport établissant un parallèle entre les décisions des convents maçonniques et les lois laïques en matière d'enseignement.

Après un repas en commun, la dernière séance a commencé par un rapport sur l'action civique de la Fédération. La deuxième question était l'organisation, la formation des cadres et leur instruction, en vue de leur action sur la masse. Une communication a été présentée sur les offices des bourses, ayant pour but de faciliter aux enfants des familles catholiques, ne disposant pas de moyens suffisants, l'accès aux degrés divers de l'enseignement libre.

UNE AUTO TAMPONNÉE A UN PASSAGE A NIVEAU

Quatre personnes gravement blessées

Troyes, 19 juin. — Au passage à niveau de Bréviandes, une automobile conduite par M. Roger Lesache, 33 ans, industriel, à Troyes, fils du sénateur de l'Aube, est entrée en collision avec un train qui allait s'arrêter à la halte.

M. Lesache, sa femme et ses deux fillettes, âgées de 10 et 6 ans, ont été dégagées avec de grands difficultés. Tous les quatre ont été transportés dans une clinique et on désespère de les sauver.

Le chef de la halte, M. Louis Ulass, qui exerce ces fonctions par intérim, a déclaré qu'il avait omis de fermer les barrières cinq minutes avant le passage du train ainsi que l'exige le règlement. Il a déclaré que la sonnerie n'avait pas fonctionné.

Les chômeurs de Saint-Nazaire projettent une marche sur Nantes

En présence d'un chômage qui va en s'aggravant, puisque à brève échéance près de trois mille ouvriers de la région de Saint-Nazaire seront sans travail, et de la menace de l'arrêt des travaux à bord du paquebot *Normandie*, les dirigeants du parti ouvrier nazairien et les municipalités socialistes de la région de Saint-Nazaire ont décidé d'organiser une marche des chômeurs nazairiens sur Nantes.

Au cours de réunions, les ouvriers se sont prononcés pour l'opportunité de cette manifestation, qui aura lieu dans quelques jours. Les représentants des organisations ouvrières auront une entrevue avec le préfet, à qui ils remettront un ordre du jour.

« L'heure viendra où l'Allemagne aura recouvré sa liberté extérieure » déclare Hitler

Erfurt, 19 juin. — Soixante mille chemises brunes se sont rassemblées sur le champ d'aviation d'Erfurt pour l'appel général des sections d'assaut de l'Allemagne centrale.

Après avoir été passées en revue par le capitaine Roehm, chef d'état-major des troupes d'assaut nationales-socialistes auxquelles ont été présentés deux cents nouveaux drapeaux à croix gammée, elles ont défilé devant les représentants du gouvernement thuringien et du parti national-socialiste. Parmi ceux-ci se trouvait, vêtu de l'uniforme brun de la milice hitlérienne, le prince Auguste-Guillaume de Prusse.

A 16 h., les détachements d'assaut se sont rendus au stade où ils se sont livrés à une manifestation monstre.

Peu après le chancelier, auquel des fleurs ont été offertes par une petite fille et qui a été salué par le statthalter, M. Sauckel, prononce une allocution ponctuée par les « heil » délirants de ses partisans.

Après avoir déclaré que le nombre des chômeurs avait baissé de douze cent mille depuis les quatre mois pendant lesquels il a gouverné, le chancelier a ajouté :

— Tant que je vivrai, je n'aurai qu'une seule pensée : d'ouvriers, de bourgeois, de prolétaires, de républicains et de monarchistes, de catholiques et de protestants, d'employés et de fonctionnaires, de patrons et de salariés, faire une nation allemande d'une indissoluble unité. Si vous êtes fidèles à cette grande idée, mes camarades, le soleil luira de nouveau où ce pays aura recouvré sa liberté extérieure.

LES ETUDIANTS EN MÉDECINE ONT OBTENU SATISFACTION

Nous avons relaté qu'à la suite d'un décret ministériel obligeant les étudiants en médecine, candidats aux examens de première et seconde année, à passer une nouvelle épreuve écrite, des grèves s'étaient produites dans toutes les Facultés de France.

L'épreuve écrite ayant été remplacée par une épreuve orale, bon nombre de candidats se sont présentés lundi matin à Lille, pour subir cette nouvelle épreuve.

LES ESCROQUERIES DU FONDÉ DE POUVOIRS DUNKERQUOIS

Nous avons relaté les escroqueries dont s'est rendu coupable un fondé de pouvoirs dunkerquois, nommé Ducrocq, qui s'est réfugié en Suisse après une affaire de fausses traites escomptées pour près d'un million de francs.

De nouveaux faits délictueux viennent d'être relevés contre lui. Il s'agit d'abord d'une importation frauduleuse de sacs, venant d'Angleterre et pour laquelle le patron de Ducrocq, rendu responsable des agissements de son employé, a dû transiger avec l'administration des douanes pour 150.000 francs.

Enfin, Ducrocq a vendu à deux négociants lillois un stock de houblon entreposé à Hageneau et appartenant à son patron. Cette opération malhonnête a rapporté 150.000 frs à Ducrocq, qui s'est approprié cette somme.

La Fédération des bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur de la région du Nord et la réduction de la participation départementale

A la suite du vote émis par le Conseil général du Nord, le 5 mai dernier, réduisant la participation départementale accordée jusqu'ici aux bénéficiaires de la Loi Loucheur, la Fédération des bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur a adressé une lettre à MM. les conseillers généraux. Nous y lisons notamment :

La Commission de la Fédération demande à l'Administration Préfectorale et aux Pouvoirs publics :

1° Que la décision du 5 mai 1933 soit ajournée, si possible, et reprise pour un nouvel examen ;

2° Que la participation départementale reste acquise intégralement à ceux qui en ont bénéficié jusqu'à présent. Ils ont eu le mérite de faire bâtir à une époque instable où le prix des constructions était le plus élevé et de contribuer à diminuer la crise du logement ;

3° Qu'il soit tenu compte de la lettre envoyée à M. le Préfet du Nord concernant la situation des chômeurs, et du programme demandant que les bonifications soient accordées, sans tenir compte de l'intervention des communes, ainsi que cela se fait dans bien des départements, notamment dans le Pas-de-Calais ;

4° Que la principale revendication de la Fédération, (représentation des bénéficiaires au sein des Comités de patronage et au Conseil supérieur des H.B.M.), soit admise au plus tôt.

A PROPOS DE LA SUBVENTION DÉPARTEMENTALE AUX CAISSES SYNDICALES DE CHOMAGE

Dans sa séance du 4 mai dernier, le Conseil général a décidé de modifier la méthode de calcul des subventions départementales allouées aux Caisses syndicales pour les aider à distribuer des secours de chômage à leurs membres.

Toutefois, afin d'éviter tout malentendu avec les représentants de ces organismes, l'assemblée départementale avait, à cette occasion, invité l'administration préfectorale à convoquer à une réunion spéciale les secrétaires et trésoriers des Caisses pour leur fournir toutes les explications utiles.

Cette réunion s'est tenue à la Préfecture, lundi à 14 h. 30, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, assisté de MM. Théret et Ladent, spécialement chargés du service de chômage.

Un premier échange de vues a eu lieu avec les représentants des Caisses, qui assisteront à une nouvelle réunion au cours de laquelle les modalités d'application de la mesure envisagée seront définitivement mises au point.

EUGENE BAURAIN QUI DÉTINT DES TITRES VOLÉS A LA SUITE DU CRIME DE BERLAIMONT PASSERA EN CORRECTIONNELLE

On se rappelle comment, il y a quelques mois, Eugène Baurain, cafetier à Houplines, fut trouvé en possession des titres volés à la suite du crime de la Tête Noire, à Berlaimont.

M. Thermes, juge d'instruction à Lille, vient de renvoyer Baurain devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de vol.

Baurain, en effet, affirma toujours avoir trouvé le paquet de titres en gare de Lille.

L'affaire sera jugée le 1er juillet.

L'ancien forçat Debaere est gracié

Il a quitté lundi soir la prison de Cuincy et, accompagné de M. Inghels, maire de Tourcoing s'est rendu chez son frère

Dernièrement, M. Inghels, député et maire de Tourcoing, déclarait au cours d'une interview que Jean-Baptiste Debaere, l'ancien forçat dont nous avons relaté la condamnation, la vie au bagne, la brillante conduite pendant la guerre, puis le retour en prison, ne serait plus renvoyé au bagne. Notre interlocuteur nous donnait aussi à entendre que la grâce du condamné serait peut-être prochainement signée.

C'est maintenant chose faite : Debaere est gracié. Lundi, à 20 h. 45, il a franchi les portes de la prison de Cuincy, où l'attendait M. Inghels.

Visiblement ému, J.-B. Debaere embrassa le maire de Tourcoing qui venait de lui rendre la liberté.

Comme nous demandions à Debaere s'il s'attendait à cette bonne nouvelle, il nous répondit :

— Il était 18 h. 30 et je préparais ma couchette lorsque le surveillant-chef est venu m'annoncer que j'étais gracié. Un long moment, je suis demeuré interdit, cette nouvelle m'avait complètement remué ; pensez donc, reprendre ma liberté, sous mon véritable état-civil !

Après s'être restauré à Douai, Debaere prit en auto, en compagnie de M. Inghels, la route de Tourcoing, où il arriva vers 23 heures. En cours de route, il nous conta quelques épisodes de sa vie au bagne, que nous reprendrons prochainement pour nos lecteurs.

M. J.-B. Debaere s'est rendu chez son frère, rue Blaise-Pascal, à Tourcoing.

Voilà donc un premier point acquis dans cette affaire. Nous verrons prochainement s'ouvrir le procès en réhabilitation.

Après l'assassinat d'une cabaretière, à Lille

L'enquête relative à l'assassinat de Mlle Averlon, la cabaretière de la place de Tourcoing à Lille, se poursuit sans relâche.

Le Polonais Michel Wovalczick, qui avait été arrêté à Tournai a été extradé et est arrivé à Lille lundi après-midi.

Il se refuse à toute déclaration concernant son emploi au cours de la journée du 7 juin, date à laquelle Mlle Averlon fut assassinée dans son café.

Des vérifications sont actuellement effectuées, mais on ne croit pas que l'étranger soit vraiment l'auteur du crime.

En recherchant l'assassin de la cabaretière lilloise les policiers arrêtent les auteurs d'un cambriolage à Templeuve

Au cours des recherches effectuées afin de retrouver l'assassin de Mlle Averlon, les inspecteurs de sûreté Rémy et Deimer ont arrêté deux individus qui avaient participé à un cambriolage commis à Templeuve, il y a quelques semaines.

Les investigations des policiers les avaient menés 45, rue Gustave-Delory, à la cuisine populaire « La Marmite ». Ils rencontrèrent Jean Lœuilliette, 21 ans, sans profession, pensionnaire de l'établissement.

Prié de présenter ses papiers, Lœuilliette, qui avait deux portefeuilles, sortit celui qu'il avait tout intérêt à cacher et laissa voir des titres qu'il semblait anormal de trouver en sa possession. Il voulut se reprendre, mais il était trop tard. Il dut montrer les titres et avouer, après de pressantes questions, qu'ils provenaient d'un cambriolage commis à Templeuve, en compagnie de Maurice Soetart, 25 ans et Louis Delannoy, chez la tante de ce dernier.

Soetart, qui occupait la même chambre fut arrêté et dirigé, ainsi que Lœuilliette, sur la prison de Loos. Quant à Delannoy, il est enfui en Belgique.

Deux cyclistes sont renversés et tués par une auto, à Douai

Nous avons relaté hier l'accident qui se produisit dimanche, vers 23 heures, à hauteur de l'avenue du Quatre-Septembre, à Douai, sur la route de Cambrai.

Un automobiliste, M. Jean Dupriez, âgé de 42 ans, secrétaire de mairie à Wattignies, qui était accompagné de sa femme et de leurs enfants, n'aperçut pas deux cyclistes qui roulaient côte à côte devant lui.

L'auto, qui roulait à vive allure, tamponna les cyclistes, projeta l'un d'eux contre la bordure du trottoir, passa sur l'autre et ne s'arrêta que cinquante mètres plus loin.

Les malheureux étaient deux employés de la gare de Douai qui, leur travail terminé, retournaient chez eux. Ils étaient mariés et pères de famille.

Le premier, M. Quilliet, âgé de 48 ans, avait été tué sur le coup. Il avait le crâne et la poitrine défoncés.

Le second, M. Adrien Pastourie, 38 ans, qui avait le crâne brisé, expira à l'hôpital dans le courant de la nuit.

L'automobiliste a été laissé en liberté provisoire et le Parquet poursuit son enquête.

Une menace de conflit dans le textile d'Armentières

Nous avons mis nos lecteurs au courant dimanche de la nouvelle menace de conflit qui pèse sur les usines textiles d'Armentières et de la région.

La question de l'horaire qui fait l'objet du nouveau litige qui a surgi dans ces usines, surtout dans celles travaillant à équipes multiples, sera appelée en conciliation ce matin, à 10 h., entre le président de l'Union patronale d'Armentières, les délégués des syndicats ouvriers et MM. Gervois et Piton, inspecteurs du travail.

Quelques incidents ont marqué la journée de lundi.

Le personnel des tissages Colombier ne s'est pas présenté à l'heure du nouvel horaire, mais à l'heure de l'ancien. L'usine n'a pas tourné.

Le même incident s'est produit aux tissages Rogeau, avec décalage d'une demi-heure.

Le personnel des tissages Salmon est rentré selon le nouvel horaire.

— Malgré les soins dont il était entouré à l'Hôpital de Saint-Germain, le comte de Cardenas qui, avec sa mère, s'était empoisonné dans un hôtel de Saint-Germain, est décédé.

DERNIÈRE HEURE

Le chancelier Dollfuss répond aux récents attentats par l'interdiction du parti hitlérien

Vienne, 19 juin. — Le Conseil des ministres, convoqué d'urgence par le chancelier, à la suite de l'attentat de Krems, a décidé les mesures suivantes : Dissolution des formations d'assaut hitlériennes S. A. et S. S. et du Schutzbund hitlérien ; interdiction du parti national-socialiste autrichien (mouvement hitlérien), de toute activité sur le territoire national de l'Autriche, et notamment, de constituer aucune espèce d'organisation de parti. Le port de tout insigne hitlérien est interdit.

La question des dettes

Washington, 19 juin. — A la suite des échanges de notes entre les Gouvernements français et américain, sur la question des dettes, M. De Laboulaye a eu, ce matin, un entretien avec M. Philipps, faisant fonction de secrétaire d'Etat.

LE MINISTRE DE L'AIR DANS L'EST

Reims, 19 juin. — Cet après-midi à 15 h. dans la cour d'honneur du 12e d'aviation à Courcy, M. Pierre Cot, ministre de l'Air, en présence des autorités militaires et civiles et des troupes rendant les honneurs, a inauguré les monuments aux morts des 13e et 12e escadres aériennes.

Le ministre est allé ensuite visiter les terrains de Saint-Brice où est envisagée la création d'un aéroport civil. Après une réception à l'Hôtel de Ville, il est parti à 17 h. par voie aérienne pour Nancy, en vue d'enquêter sur les responsabilités de l'accident d'hier.

Les revendications du personnel communal

Paris, 19 juin. — Dans sa séance d'aujourd'hui, le Congrès de l'Association générale des secrétaires et employés de mairie a émis le vœu que le règlement type prévu par le paragraphe 4 de la loi du 12 mars 1930 concernant le personnel paraisse de toute urgence et qu'un congé annuel soit prévu, que le statut type institue le repos hebdomadaire dans les mairies et qu'enfin l'article 5 de la loi du 12 juillet 1929 soit abrogé de façon à étendre au personnel des communes de moins de 10.000 habitants des garanties en cas de suppression d'emploi. Les congressistes ont également adopté un ordre du jour protestant contre la réduction éventuelle des traitements du personnel.

Les incidents de Bray-sur-Somme

Une intervention des députés de la Somme

On assure que les députés de la Somme vont intervenir à la Chambre et demander des explications au Gouvernement.

Sept prisonniers auraient été assassinés dans un camp allemand

Berlin, 19 juin. — Une feuille d'opposition qui parait clandestinement en Allemagne et à laquelle il convient de laisser la responsabilité de ses informations, prétend qu'au camp de concentration de Dachau sept prisonniers ont été assassinés. Il s'agirait de trois avocats israélites, d'un ingénieur israélite et de trois communistes dont un député à la Diète bavaroise. Les prisonniers du camp de Sonnenbourg, près Kustrin, seraient très maltraités.

QUE SERA-CE AVEC L'ÉCOLE UNIQUE ?

Une statistique qu'il est utile de remettre sous les yeux du lecteur, telle qu'elle a paru à l' « Officiel » du 13 janvier dernier.

Question. — M. Camille Hennessy demande à M. le ministre de l'Education nationale combien de jeunes gens pourvus d'une licence : 1° ès lettres classiques ; 2° langues vivantes ; 3° histoire ; 4° ès sciences, n'ont pu obtenir cette année le poste de professeur qu'ils avaient sollicité.

Réponse. — Licenciés candidats à un poste de professeur dont la demande n'a pu être accueillie cette année :

1° Enseignement primaire supérieur :

Licenciés ès lettres H	7
Licenciés ès lettres F	25
Licenciés langues vivantes F	60
Licenciés ès sciences H	55
Licenciés ès sciences F	132

2° Enseignement secondaire de garçons :

Licenciés ès lettres classiques	5
Licenciés d'histoire	75
Licenciés de langues vivantes	97
Licenciés ès sciences	248

3° Enseignement secondaire de jeunes filles :

Licenciées ès lettres classiques	6
Licenciées d'histoire	151
Licenciées de langues vivantes	260
Licenciées ès sciences	248

Soit un total de 1.364 licenciés ou licenciées qui n'ont pu obtenir le poste qu'ils avaient sollicité. N'y a-t-il pas là de quoi donner à réfléchir aux collégiens et à leurs parents? Et M. de Monzie, avec le lycée gratuit, va augmenter encore le nombre de ces diplômés sans place.

— Le Journal Officiel publie aujourd'hui un arrêté du président du Conseil ministre de la Guerre, portant attribution de 139 médailles des évadés, au titre de la guerre de 1870-1871 et au titre de la guerre 1914-1918.

— Au cours des épreuves du grand prix motocycliste de Posnan, le Tchécoslovaque Alfred Stoerr s'est renversé sur un talus et a été tué sur le coup. Mlle Elsa Hladek, aussi Tchécoslovaque, a été grièvement blessée.

— Un pêcheur a trouvé dans la rivière Eygues, près de Remuzat (Drôme), le cadavre de Mme veuve Bœuf, 77 ans, qui avait la tête enveloppée dans un sac. Après une enquête, le Parquet de Montélimar a fait écrouer la fille de la victime, sous l'inculpation d'homicide.

— En Allemagne, l'uniforme de la Reichsfehr sera prochainement modifié. La tunique actuelle sera remplacée par une blouse de drap de couleur feldgrau et les anciennes bottes réglementaires feront place à des bottes lacées.

— Sir John Simon, ministre des Affaires étrangères, qui avait quitté dimanche l'aérodrome de Berck, est arrivé à l'aérodrome de Croydon.

Dernières nouvelles sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le Bureau fédéral a accepté la proposition de la Commission des Championnats de France

Paris, 19 juin. — La Commission des championnats de France a présenté ce soir une importante proposition concernant les championnats de France professionnels 1933-34. Voici le texte de la proposition :

« Afin de faciliter l'accès à la Division nationale ou première division s'engager pour la saison 1933-34 dans la division interrégionale ou deuxième division, les échanges entre la première et la seconde division s'opéreraient ainsi à la fin de la saison 1933-34. 1° Les deux clubs classés derniers de la division nationale descendraient automatiquement en 2me division, ainsi qu'il était prévu : 2° Les quatre clubs classés en tête des groupes Nord et Sud de la 2me division monteraient en 1re division. La désignation de ces quatre clubs serait la suivante : A) Les clubs ou champions des groupes Nord et Sud ; B) Les clubs classés premier et second d'une poule qui serait formée avec les deuxièmes et troisièmes des groupes Nord et Sud. Ainsi la saison 1934-35 et les suivantes verraient seize clubs en division nationale.

» En outre une finale entre les gagnants des groupes Nord et Sud déterminerait chaque année le gagnant du championnat de France de 2me division. Le challenge Jean-Pierre Peugeot, ex coupe Sochaux serait offert au club champion ».

Le bureau de la F.F.F.A. s'est réuni dans la soirée pour examiner cette proposition qu'il a adoptée à l'unanimité.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 19 juin.

Importations, nulles ; Américain, baisse 3 ; Brésilien, baisse 3 ; Egyptien, baisse 2-3.

Terme	New-York Préc.	New-York Jour	Nouv. contr.	Nouv. contr.	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour
Disp....	9.05	9.35	—.—	—.—	8.92	9.13
Juin....	8.92	9.20	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet..	8.96	9.23	—.—	—.—	8.91	9.18
Août....	9.02	9.29	—.—	—.—	—.—	—.—
Sept....	9.11	9.42	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	9.20	9.51	—.—	—.—	9.18	9.42
Nov.....	9.27	9.57	—.—	—.—	—.—	—.—
Déc.....	9.35	9.65	—.—	—.—	9.31	9.60
Janvier	9.41	9.70	—.—	—.—	9.38	9.65
Février	9.48	9.78	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars....	9.56	9.87	—.—	—.—	9.53	9.79
Avril....	9.63	9.94	—.—	—.—	—.—	—.—
Mai.....	9.70	10.02	—.—	—.—	9.67	9.92

Recettes. — Aux Ports de l'Atlantique, nulles ; aux ports du Golfe, 9.000 ; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 3.000 ; France et Continent, 8.000 ; Japon et Chine, 5.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 86.09 ; sur Bruxelles, 242.50 ; Esc. hors banque, 0 9/16, 0 5/8 ; Prêt à court terme, 0 3/4.

New-York : Sur Paris, 4.91 1/2 ; sur Londres, Câb. transf., 4.14 3/4 ; sur Bruxelles, 17.13 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 240 ; A terme : Sur juillet, 137 ; septembre, 140 ; octobre, 144 ; décembre, 147 ; janvier, 148 ; mars, 153 ; mai, 157. — Ventes, 22.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 19 juin. — L'opposition apparente de l'administration à la stabilisation du dollar, en ce moment, a ranimé l'activité boursière et les transactions spéculatives qui ont été effectuées ensuite ont été responsables, dans une très grande mesure, des nombreux gains réalisés et qui se sont parfois élevés à 7 points. Au cours de cette séance, 5.480.000 titres ont changé de mains. A l'ouverture la tendance a été raide et au début de la séance, des transactions très actives, qui ont porté sur de nombreux paquets de 1.000 à 10.000 titres, ont fait gagner de 1 à 5 points. Le groupe industriel a accusé une tendance très active, tandis que les groupes des chemins de fer et des services publics ont notablement progressé. Grâce au facteur inflationniste, la cote a progressé vivement durant l'après-midi et un grand nombre de titres ont bondi de 4 et même de 8 points. Les valeurs « humides » ont notamment participé à ce mouvement de hausse, qui a été favorisé par la vive reprise enregistrée sur les Bourses de commerce. Les gains se sont poursuivis au cours des dernières transactions et en clôture la tendance a été raide.

Un noir d'Haïti devenu blanc en absorbant la graine d'une plante

Nice, 19 juin. — Le consul de Monaco à Port-au-Prince signale au docteur Jean Marsan, directeur des affaires extérieures de la principauté, un curieux cas de modification de la peau d'un noir qui devint blanc à la suite de l'absorption d'une graine d'une plante, très abondante en Haïti, où on l'appelle le « roiry ». Ce noir, Isméon Dauphin, souffrait depuis de longues années de l'asthme. On lui avait conseillé, pour mettre un terme à ses souffrances, d'absorber quelques pincées de graine de roiry pulvérisée, pendant plusieurs jours.

Le malade, escomptant un effet plus rapide, absorba une grande quantité de cette poudre. Il ne tarda pas à tomber dans un état comateux dont il se releva aveugle. Au bout de deux mois environ, la vue lui revint et il put alors constater le phénomène auquel avaient assisté, stupéfaits, ceux qui l'entouraient : sa peau était devenue aussi blanche que celle d'un Européen.

PETITES NOUVELLES

— M. de Monzie, ministre de l'Education nationale, accompagné de M. Paul Bouchier, directeur de son cabinet, s'est rendu à l'hôtel de Massa, où il a présidé la cérémonie de commémoration du IVe centenaire de Montaigne, organisée par la société des Gens de lettres.

— Lundi matin a eu lieu, à la porte d'Auteuil, l'inauguration du buste de Théophile Gautier, le célèbre poète français décédé à Neuilly-sur-Seine en 1872. Des discours ont été prononcés par MM. de Fontenay, président du Conseil municipal de Paris ; M. Fernand Laurent, conseiller municipal du quartier d'Auteuil et M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

— En Italie, au cours de la course automobile de côte Pont de Cimegiovi, la voiture pilotée par le coureur Mario Grassi, s'est renversée dans un virage. Le coureur est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital de Bolzaneto.

— On mande de Krems, en Basse-Autriche, que deux grenades ont été lancées par des inconnus, vraisemblablement des nationaux-socialistes, au milieu d'un groupe de policiers auxiliaires qui faisaient des exercices sur le champ de tir. Le nombre des blessés s'élèverait à 18 dont 12 grièvement atteints.